



Commune de

**Blonay – Saint-Légier**

LA MUNICIPALITÉ

**AU CONSEIL COMMUNAL  
DE BLONAY – SAINT-LEGIER**

**PREAVIS No 13-2022**

**Relatif à la demande de crédit de  
CHF 360'000.-pour la pose de 59 ANF  
(affichage numérique frontal) dans  
les collèges durant les années  
2022 à 2024**

Date proposée pour la 1<sup>ère</sup> séance de la commission :

**14.04.2022 à 20h00**

Salle de Municipalité, au 4<sup>e</sup> étage  
Route du Village 45, à Blonay

## Chapitres

1.      Objet du préavis
2.      Exigences du canton
3.      Aspects financiers
4.      Conclusions

Blonay, le 24 mars 2022

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

### **1. Objet du préavis**

Le but de ce préavis est de demander au Conseil communal l'autorisation de dépenser cette somme pour installer les tableaux comme exigé par le canton.

Bien qu'il eût été possible de les lisser dans les budgets de 2021 à 2024, la Municipalité préfère passer par ce préavis. D'une part par transparence et surtout pour permettre un amortissement sur 8 ans, ce qui sera plus digeste pour les finances communales.

### **2. Exigences du canton**

Le DFJC a communiqué aux communes en juin 2021, suite à un premier courrier de janvier 2021, une décision (la décision 184) précisant les tenants et aboutissants des équipements numériques qui seraient nécessaires à l'enseignement pédagogique dans les classes de la 1ère à la 11ème Harmos.

Si les écrans numériques nommés ANF, pour Affichage Numérique Frontal, ont une valeur de CHF 2'500.-, c'est sans compter la fixation, l'élimination, les éléments complémentaires (oreilles ou volets blancs ou noirs), ainsi que les raccordements, amenant le montant total d'un ANF à une hauteur d'environ CHF 6'000.-.

Pour information, les derniers tableaux noirs dont nous avons fait l'acquisition valaient près de CHF 7'000.-.

Fort de ce qui précède, les communes ont établi, en étroite collaboration avec les écoles une planification qui s'étendait de 2022 à 2024, soit 21 écrans par année (total 63), en plus des 7 écrans installés en 2021.

Ces investissements complètent ainsi les installations des réseaux Wi-Fi qui ont été révisés et mis aux standards actuels dans l'ensemble de nos bâtiments scolaires.

Cela permettra à nos élèves de suivre les programmes pédagogiques préconisés par la DGEO, et orientés de plus en plus vers un soutien important des outils numériques. Les enseignants vont tous recevoir progressivement une tablette du canton et seront formés à l'usage de ces nouveaux outils. L'éducation numérique fait partie du plan d'études romand et son introduction sera effective à la rentrée d'août 2022 dans notre établissement pour les élèves du cycle 1.

### **3. Aspects financiers**

Le financement de cette dépense sera assuré par la trésorerie courante. Les prix des tableaux sont basés sur des offres de la maison Embru. La proposition de poser les ANF sur des chariots pour diminuer les coûts, venant de cette même maison, a aussi été discutée avec la Direction des écoles.

### Plan des investissements

Ces coûts ont été portés au plan des investissements à raison de CHF 126'000.- par année de 2022 à 2024, soit un total de CHF 378'000.-.

Malheureusement depuis 2021, lors de l'installation des premiers ANF et l'élaboration du présent préavis, les prix des supports, qui n'étaient pas négociés avec le canton, ont subi de fortes hausses ayant pour conséquence que le prix à la pièce, a passé de CHF 5'679.- à CHF 6'702.- nous augmentant ce préavis à plus de CHF 422'000.-.

Avec la collaboration de la direction des écoles, nous avons examiné plusieurs pistes dont :

- Une renégociation des prix avec l'entreprise Embru
- L'abandon provisoire de l'installation de ces tableaux dans certaines classes de réserve (4)
- Le remplacement des supports avec les faces latérales sur lesquelles il est possible d'écrire, par un chariot sur lequel se pose l'ANF. Cela permet d'économiser la dépose et l'élimination des anciens tableaux. Soit dans 11 classes.

La pose des ANF sur des chariots est prévue dans le collège de Bahyse 2 et 3 afin de faciliter le déménagement de ces tableaux durant les futurs travaux de rénovation de ces deux bâtiments. Ces ANF seront posés sur les supports muraux munis de faces latérales lors de l'installation dans les nouvelles classes.

Dès lors, le tableau ci-dessous donne le détail des installations et le montant total définitif. Les mentions en rouge et biffées résultent des négociations avec la direction des écoles.

### **Équipement des locaux en écrans fixes non tactiles**

2022	2023	2024
Clos-Béguin <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1-2P/03, CBI/02</li> <li>• 1-2P/01, CBII/01</li> <li>• 1-2P/02, CBII/02</li> <li>• Salle de musique, CBIII/MUS</li> <li>• 1-2P/04, CBV/01</li> </ul> Grand-Pré <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1-2P/06, GP/11</li> <li>• 1-2P/07, GP/02</li> <li>• 1-2P/08, GP/01</li> <li>• 1-2P/09, GP/12</li> </ul>	21 salles : 3-4P et 9S <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 classes de 3P (CB I et II)</li> <li>• 2 classes de 3P (CB I et II)</li> <li>• 1 salle de classe (CB IV)</li> <li>• 3 classes de 3P (COJ)</li> <li>• 3 classes de 4P (COJ)</li> <li>• <b>7 classes de 9S (BAH II et III) sur chariot</b></li> <li>• 3 laboratoires de sciences (BAH IV)</li> </ul>	17 salles : 5P <del>et salles de dégagement</del> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 salles de classes (CB IV et V)</li> <li>• 3 classes de 5P (CHI)</li> <li>• 3 classes de 6P (CHI)</li> <li>• 3 classes de 6P (COJ)</li> <li>• 3 classes de 4P (BAH I)</li> <li>• 4 salles de dégagement (BAH II, III, et IV)</li> <li>• 1 salle Tremplin (BAH III)</li> </ul>

### Coûts

11 tableaux sur chariots	CHF 4'387.- pièce	CHF 48'257.-
48 tableaux sur support mural	CHF 6'283.- pièce	CHF 301'584.-
Divers et imprévus 3% arrondis		CHF 10'159.-
	<b>Total</b>	<b>CHF 360'000.-</b>

### Financement

A la date de l'établissement du présent préavis, aucun plafond d'endettement et de cautionnement n'a encore été voté.

### Amortissement

Il est proposé d'amortir cet investissement sur une durée de 8 ans au maximum, dès l'année suivant l'achat du matériel.

### Coûts annuels

Intérêts lissés 1.5 %	CHF	3'100.00
Amortissement	CHF	45'000.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>48'100.00</b>

## 4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier  
décide de

- ⇒ Commander 59 ANF et les installer durant les années 2022 à 2024 selon la planification
- ⇒ Financer la dépense de CHF 360'000.-par la trésorerie courante ;
- ⇒ Autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur 8 ans au maximum.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

A. Bovay

Le Secrétaire

J. Steiner



Délégation municipale : M. Gérald Gygli